

Les élections scolaires, c'est dimanche!

Saint-Georges, le 27 octobre 2014 – C'est ce dimanche 2 novembre 2014, que les citoyens du Québec pourront exercer leur droit démocratique de choisir les personnes qui les représenteront au conseil des commissaires de leur commission scolaire.

Selon M. Serge Roy, le président des élections pour le territoire de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, les élections scolaires concernent tous les citoyens, qu'ils aient ou non des enfants à l'école. « L'éducation ne détermine pas seulement l'avenir de nos enfants, elle influence aussi notre économie et l'ensemble de la société », dit-il.

Ce dernier insiste aussi sur l'importance des décisions rendues par le conseil des commissaires. « Elles touchent la répartition et la qualité des services éducatifs dans la région, les investissements ou les coupures de budget, la saine gestion des deniers publics, les partenariats et bien d'autres choses ».

Selon lui, les citoyens se doivent d'aller voter dimanche. « La démocratie est une richesse inestimable pour notre société et c'est un devoir pour les citoyens d'aller voter », estime-t-il.

Plusieurs postes ayant été comblés par acclamation, il y aura votation dans deux circonscriptions sur le territoire de la CSBE. Le scrutin se déroulera le dimanche 2 novembre, entre 10 h et 20 h.

Dans la circonscription 05, le vote aura lieu :

- à la polyvalente Saint-François de Beauceville, au 228, avenue Lambert (secteur 22);
- à l'école le Tremplin de Saint-Victor, au 119, rue des Écoliers (secteur 23).

Rappelons que trois personnes ont soumis leur candidature dans cette circonscription : Mme Pierrette Gilbert, Mme Julitte Nadeau-Métivier et M. Jean-Sébastien Poulin-Lessard. Cette circonscription couvre les municipalités de Saint-Simon-les-Mines, Beauceville, Saint-Alfred et Saint-Victor.

Dans la circonscription 11, le vote aura lieu :

- à l'école l'Enfant-Jésus de Vallée-Jonction, au 217, rue Principale (secteur 34);
- à l'école Saints-Anges, au 320, rue des Érables (secteur 35);
- à l'école l'Envolée de Frampton, au 150, rue Principale (secteur 36);
- à l'école l'Étincelle de Sainte-Marguerite, au 359, rue Saint-Jacques (secteur 37);
- à l'école la Découverte de Sainte-Hénédine, au 77, rue Langevin (secteur 38);
- à l'école l'Accueil de Scott, au 1030, route du Président-Kennedy (secteur 39).



Deux personnes briguent les suffrages dans cette circonscription : Mme Annie Doire et Mme Nathalie Vachon. Cette circonscription couvre les municipalités de Scott, Sainte-Hénédine, Sainte-Marguerite, Frampton, Saints-Anges et Vallée-Jonction.

Des informations plus détaillées sont disponibles au bureau des élections scolaires (418 228-5541, poste 2423), ou dans la section des élections scolaires du site de la CSBE, qui est accessible à partir de la page d'accueil (www.csbe.qc.ca).

-30-

Source :
M. Jacques Légaré
Conseiller en communication à la CSBE
418 228-5541, poste 2694
jacques.legare@csbe.qc.ca

Information :
M. Serge Roy
Président des élections scolaires pour le
territoire de la CSBE
418 228-5541, poste 2423

UNE PASSION
POUR
L'ÉDUCATION

